



Charte de protection des données personnelles

Clients professionnels

KINOBA est une société à responsabilité limitée à capital fixe de 12 000 euros, dont le siège social est situé 64 rue Villeroy – 69 003 LYON, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 744 876 RCS LYON (ci-après « KINOBA »), qui a développé divers services de développement, d'audit et cadrage technique, de maquettes graphiques, de maintenance, de configuration de serveur et d'assistance à hébergement de données, ainsi qu'un site Internet récapitulatif des offres de KINOBA accessible à l'adresse <https://kinoba.fr/> (les « Services »).

Dans ce cadre, pour KINOBA, la préservation des données personnelles des clients de KINOBA importe (les « Clients »).

KINOBA s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates de protection, de confidentialité et de sécurité des données personnelles de ses Clients, conformément à la réglementation en vigueur européenne, telle qu'issue du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), et française, notamment les règles de droit national d'application dudit Règlement.

La présente charte (la « Charte ») a pour objet d'informer et d'éclairer les Clients sur les finalités de la collecte et du traitement de leurs données personnelles par KINOBA, en tant que responsable de traitement.

Les Clients sont en conséquence invités à lire très attentivement la Charte et à en conserver un exemplaire.

En souscrivant aux Services, le Client accepte l'ensemble des dispositions incluses dans la Charte relatives à la collecte et au traitement de ses données, pour les finalités ci-après explicitées.

Les Clients sont amenés à fournir leurs données personnelles sous format numérique lors de la souscription aux Services.

1. Catégories de données personnelles collectées

Aucune donnée sensible n'est collectée, ni traitée par KINOBA.

Les données des Clients que KINOBA collecte et traite consistent en les données suivantes :

a) l'identité : dénomination sociale, adresse, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile), adresses de courrier électronique, code interne de traitement permettant l'identification du client. Une copie du justificatif d'immatriculation ou d'identification aux registres ou autorités compétentes peut être conservée aux fins de preuve de l'exercice d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition ou pour répondre à une obligation légale ;

b) les données relatives aux moyens de paiement : adresse de courrier électronique de facturation, adresse de facturation, relevé d'identité postale ou bancaire, numéro de chèque, numéro de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel (ce dernier n'étant pas être conservé, conformément à la réglementation en vigueur) ;

c) les données relatives à la transaction telles que le numéro de la transaction, le détail de l'abonnement, du bien ou du service souscrit ;

d) les données relatives au suivi de la relation commerciale : demandes de documentation, demandes d'essai, service ou abonnement souscrit, quantité, montant, périodicité, historique des services, correspondances avec le client et service après-vente, échanges et commentaires des clients et prospects, personne(s) en charge de la relation client ;

e) les données relatives aux règlements des factures : modalités de règlement, remises consenties, reçus, soldes et impayés n'entraînant pas une exclusion de la personne du bénéficiaire d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat soumis à autorisation de la Commission telle que prévue par les dispositions de l'article 25-I-4° de la loi du 6 janvier 1978 modifiée ;

f) les données nécessaires à la réalisation des actions de fidélisation, de prospection, d'étude, de sondage, de test produit et de promotion, la sélection des personnes ne pouvant résulter que de l'analyse des données listées ci-avant ;

g) les données relatives à l'organisation et au traitement des jeux concours, de loteries et de toute opération promotionnelle telles que la date de participation, les réponses apportées aux jeux concours et la nature des lots offerts ;

h) les données relatives aux contributions des personnes qui déposent des avis sur des produits, services ou contenus, notamment leur pseudonyme.

D'autres données personnelles pourront être sollicitées pour les besoins d'exécution des Services, suivant notification et accord préalables des Clients.

2. Principes applicables à la collecte et au traitement des données personnelles

Base légale de la collecte et du traitement des données personnelles

Les données personnelles des Clients sont traitées par KINOBA dans les cas autorisés par la réglementation en vigueur et dans les conditions suivantes :

- Obtention d'un consentement libre, spécifique, éclairé et univoque du Client au traitement de leurs données personnelles ;
- Collecte de données personnelles nécessaires à l'exécution de la demande du Client ;
- Respect des obligations légales et/ou réglementaires s'imposant à KINOBA (tel que la lutte contre la fraude et la corruption) ;
- Protection des intérêts légitimes de KINOBA (tels que la protection de la sécurité de son réseau informatique).

Informations de navigation des Clients applicables à la collecte et au traitement des données personnelles

Lors de la souscription aux Services ou de certaines prestations liées, certaines données sont recueillies de manière automatique telles que l'adresse IP, la référence du logiciel de navigation utilisé, les données de navigation (date, heure, contenu consulté, termes de recherche utilisés, etc.), les références du système d'exploitation.

Parmi les technologies utilisées pour recueillir les données personnelles des Clients, afin d'améliorer la qualité de son service et mieux répondre à leurs attentes, KINOBA peut avoir

recours à des sessions « php » ou équivalentes, qui stockent les données, en utilisant un identifiant de session unique. Ces sessions conservent lesdites données en mémoire le temps de navigation des Clients.

Les données collectées lors de la navigation sont supprimées à la clôture de la session de navigation sur le site Internet de KINOBA accessible à l'adresse <https://kinoba.fr/>, par le Client ou, le cas échéant, dans un délai de 13 mois maximum à compter de leur collecte.

Finalités de la collecte et du traitement des données personnelles

Les Clients peuvent utiliser le site Internet de KINOBA accessible à l'adresse <https://kinoba.fr/>, sans qu'il soit nécessaire de communiquer des données personnelles.

KINOBA collecte et traite les données des Clients pour les finalités suivantes :

- (i) pour exécuter la mission confiée par le Client de KINOBA, dans le cadre de l'exécution de l'offre de Services souscrite,
- (ii) pour les besoins d'utilisation et d'amélioration des Services,
- (iii) pour les besoins d'amélioration des offres commerciales de KINOBA, notamment dans le cadre de sondages, enquêtes et autres sollicitations,
- (iv) pour les besoins d'envoi et de communication des lettres d'information (« newsletters »), notifications diverses (courriels électroniques, sms, réseaux sociaux tels que WhatsApp, Messenger, appels téléphoniques) d'alerte informatifs ou commerciaux et/ou actualités de KINOBA aux Clients désireux,
- (v) pour répondre aux demandes de renseignements (formulaire de contact en ligne),
- (vi) pour répondre aux candidatures d'offres d'emploi (données personnelles collectées : nom(s), prénom(s), e-mail, numéro de téléphone, CV, lettres de motivation si jointes,
- (vii) pour diffuser via le site Internet de KINOBA accessible à l'adresse <https://kinoba.fr/> et/ou tous réseaux sociaux et de communication et/ou tous autres supports de KINOBA, quelle que soit la forme ou la nature, existants ou à venir, les commentaires et/ou avis des Clients sur les Services et/ou sur KINOBA,
- (viii) pour toute mesure ou projet s'inscrivant plus largement dans un objectif d'intérêt des Clients ou d'amélioration de la relation et de l'expérience-client,
- (ix) pour répondre aux exigences réglementaires en vigueur ou en cours d'adoption.

3. Durée de conservation des données personnelles

La durée de conservation des données personnelles des Clients dépend de la finalité concernée.

Dans ce cadre, les données personnelles des Clients sont conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de leur requête.

A défaut d'une quelconque réalisation, les données personnelles sont supprimées dans les délais recommandés par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), au terme d'un délai de trois ans à compter de leur collecte, sous réserve :

- des possibilités et obligations légales en matière d'archivage,

- des obligations de conservation de certaines données, à des fins probatoires, et/ou d'anonymisation de celles-ci.

Les données personnelles des Clients, collectées et traitées, pour les besoins d'exécution des offres, sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de la relation contractuelle.

Par dérogation, les données personnelles requises pour à l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat sont archivées conformément aux dispositions légales (5 ou 10 ans après la fin de la relation commerciale selon le cas).

4. Destinataires des données personnelles collectées

Les informations collectées nominatives sont exclusivement destinées à KINOBA et ne feront pas l'objet de cession ou d'échange à des tiers, autrement que pour les finalités visées à l'article 2 ci-avant.

Seul le personnel habilité du groupe et des prestataires de KINOBA peut avoir accès aux données personnelles nominatives collectées et être amené à les traiter, sans préjudice de leur éventuelle transmission aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection conformément à la législation et/ou à la réglementation en vigueur ou aux fins de répondre à une décision judiciaire ou administrative.

Sous réserve de leur parfaite anonymisation, KINOBA est fondée, dans le respect des dispositions textuelles en vigueur, d'utiliser les données personnelles des Clients, notamment à des fins statistiques, de mesure, de cession et/ou d'échange à des tiers.

5. Transfert des données personnelles

Les données personnelles des Clients collectées sont hébergées en France.

Dans le cadre de ses recours à des affiliés ou à des prestataires situés en dehors de l'Union européenne, KINOBA s'engage à vérifier que des mesures appropriées ont été mises en place afin que les données personnelles des Clients bénéficient d'un niveau de protection adéquat.

6. Mesures de protection mises en place par KINOBA

KINOBA collecte et traite les données personnelles des Clients, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Lorsque la divulgation de données personnelles d'un Client à des tiers est nécessaire et autorisée, KINOBA s'assure que ces tiers garantissent auxdites données personnelles le même niveau de protection que celui mis en place par KINOBA. Dans ce cadre, KINOBA demande à chacun de ses partenaires contractuels une confirmation de conformité à la réglementation applicable.

KINOBA met en place des mesures techniques et organisationnelles pour assurer que la conservation des données personnelles des Clients est sécurisée et ce, pendant la durée nécessaire à l'exercice des finalités poursuivies.

KINOBA attire l'attention des Clients sur le fait qu'aucune technologie de transmission ou de stockage n'est totalement infaillible.

Aussi, en cas d'atteinte avérée aux données personnelles des Clients, susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés de ces derniers, KINOBA informera l'autorité de contrôle compétente de cette violation selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Les Clients doivent faire preuve de prudence pour empêcher tout accès non autorisé à leurs données personnelles et notamment à leurs terminaux informatiques et numériques (ordinateur, smartphone, tablette en particulier).

7. Droits des Clients

Conformément à la réglementation en vigueur, les Clients disposent des droits suivants, sous réserve des limitations légales et réglementaires :

Droit d'information sur la collecte et le traitement des données personnelles

KINOBA s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que l'information communiquée aux Clients soit accessible, précise et transparente sur les conditions de la collecte et du traitement de leurs données personnelles.

Droit d'accès / droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») / droit de rectification / droit d'opposition / droit à la limitation des traitements

Tout Client peut, à tout moment, accéder aux informations personnelles le concernant détenues par KINOBA. Il dispose du droit d'en recevoir une copie sous forme électronique (pour toute copie supplémentaire, KINOBA sera en droit d'exiger le règlement de frais basés sur les coûts administratifs occasionnés).

Chaque Client dispose du droit de demander la suppression et/ou la rectification de ses données personnelles le concernant lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. KINOBA pourra conserver certaines données personnelles lorsque la loi le lui imposera ou en cas de motif légitime.

Les Clients peuvent s'opposer à tout moment pour des motifs légitimes :

- à l'utilisation de leurs données personnelles, à des fins de marketing direct, ou
- à la réutilisation de leurs données personnelles pour des traitements autres que ceux listés à l'article 2 ci-avant, sauf en cas d'exécution, par KINOBA, de l'une de ses obligations légales et/ou réglementaires.

Les Clients disposent du droit de demander à ce que les traitements effectués sur leurs données personnelles soient limités au strict nécessaire. Ce droit est applicable seulement :

- si le Client concerné conteste l'exactitude de ses données personnelles ;
- si le Client concerné justifie que le traitement de ses données personnelles est illicite et demande une limitation de leur utilisation plutôt qu'un effacement ;
- si KINOBA n'a plus besoin des données personnelles du Client concerné et que celles-ci sont encore nécessaires audit Client pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- si le Client concerné s'oppose au traitement de ses données personnelles fondé sur l'intérêt légitime du responsable de traitement, en justifiant d'un intérêt légitime supérieur.

Droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Tout Client, qui estime que les efforts mis en œuvre par KINOBA pour préserver la protection de ses données personnelles ne garantissent pas le respect de leurs droits, a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL ou toute autre autorité mentionnée sur la liste disponible auprès de la Commission européenne).

Droit à la portabilité de leurs données personnelles

Les Clients bénéficient d'un droit à la portabilité de leurs données personnelles, les autorisant à obtenir de KINOBA lesdites données personnelles les concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible.

Les Clients peuvent dans ce cadre à demander à ce que leurs données personnelles soient transmises à un autre responsable du traitement.

Droit de décider du sort des données personnelles suivant décès

Les Clients ont également le droit d'organiser le sort de leurs données personnelles après leur mort par l'adoption de directives générales ou particulières que KINOBA s'engage à respecter.

En l'absence de telles directives, KINOBA reconnaît aux héritiers la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès s'il est nécessaire pour le règlement de la succession du défunt et le droit d'opposition.

Exercice, par les Clients, de leurs droits

Afin d'exercer leurs droits, tout Client peut s'adresser à KINOBA selon les coordonnées suivantes :

KINOBA
64 rue Villeroy – 69 003 LYON
tribe@kinoba.fr

Pour les aider dans l'exercice de leurs droits, KINOBA indique aux Clients que la CNIL a établi et mis à leur disposition, sur son site internet accessible à l'adresse www.cnil.fr, des modèles de courriers.

Avant de traiter la(es) demande(s) des Clients, KINOBA sera fondée à vérifier leur identité, en leur demandant tout justificatif utile.

KINOBA répondra aux demandes de chaque Client dans les meilleurs délais et en tout état de cause un (1) mois à compter de la justification, par le Client en demande, de son identité.

En cas de complexité des demandes et/ou de leur nombre, ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois supplémentaires, KINOBA s'engageant en tout état de cause à informer le Client concerné de la prolongation et des raisons du report.

7. Modification de la Charte

KINOBA se réserve le droit d'apporter, à tout moment, des modifications à la Charte, afin de respecter les évolutions législatives et réglementaires et/ou d'améliorer sa politique de traitement et de protection des données personnelles.

En cas de modification, une nouvelle version sera actualisée et mise en ligne avec la date de dernière mise à jour de la Charte.

Toute nouvelle version de la Charte devra faire l'objet d'une acceptation préalable des Clients.